

**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO A L'INC 1 PUNTA
DEL ESTE 28 NOVEMBRE 2022**

Monsieur le Président félicitations pour votre élection !

Mesdames et Messieurs,

Les plastiques dans l'environnement n'affectent pas seulement la santé humaine et le milieu, mais aussi les infrastructures et l'électricité : c'est le cas dans mon pays où les plastiques impactent le grand barrage d'Inga situé en aval sur le grand fleuve Congo.

Ayant tous pris conscience du danger que présente les plastiques sur la vie humaine, mais aussi de services qu'ils nous rendent depuis des années, nous décidons ce jour de le bannir dans nos usages quotidiens pour sauvegarder nos vies présentes et futures.

Tout en soutenant la déclaration de l'Afrique notre continent, la RDC nous demande de nous engager à élaborer des mesures globalement harmonisées et juridiquement contraignantes pour l'ensemble du cycle de vie des plastiques dans l'accord mondial, y compris des mesures visant à éliminer les plastiques problématiques (par l'interdiction ou restriction). La mise en place des normes et critères de conception des produits dans la transparence de composition chimique et matérielle tout au long de la chaîne de valeur doit être impérativement assurée.

La RDC, souhaite que le chemin qui doit nous conduire vers cet Accord ne soit pas entaché des compromis, ni des solutions prêtes à porter, mais qu'on privilégie l'engagement de tous, l'équité en tenant compte des réalités de chaque pays, chaque continent.

Nous insisterons sur le fait que les sanctions en la matière, puissent être imposables à tous ; et que l'on ne s'éloigne pas du principe pollueur – payeur.

En réitérant la demande des Etats en voie de développement sur le renforcement des capacités, le transfert de technologie et le financement.

Je vous remercie !!

Pour la RDCongo

BOPE BOPE LAPWONG Jean Marie